



LE MOT DU PRIEUR

La fête récente de saint Rémi, célébrée dans l'archidiocèse de Reims le 13 janvier, nous rappelle l'importance, la nécessité même pour l'Eglise d'être dirigée par de bons pasteurs, de saints évêques. Si, comme le dit le proverbe, le poisson pourrit par la tête, c'est-à-dire que la déliquescence d'un corps social vient d'abord de ses chefs, il n'est pas moins vrai d'affirmer que tout vrai progrès, tout élan durable ne peut venir que de l'autorité. Contre l'autorité, on ne peut que maintenir ce qui doit l'être, sauver l'indispensable en attendant des jours meilleurs. C'est la sainteté des évêques qui donne à l'Eglise sa solidité, son rayonnement apostolique, sa floraison de vie religieuse. En étudiant comment la Gaule fut évangélisée, nous voyons à l'œuvre dans chaque région un évêque intrépide qui plante la croix au milieu des ténèbres du paganisme : Pothin à Lyon, Saturnin à Toulouse, Martial à Limoges, Gratien et Martin à Tours : « Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré ».

Le simple énoncé des fonctions de l'évêque nous manifeste l'importance de sa charge dans l'Eglise. L'évêque a tout d'abord un pouvoir de gouvernement, le *munus regendi*. Chacun dans son diocèse, ils sont les pasteurs qui paissent le troupeau du Christ au nom de Notre Seigneur, sous l'autorité du souverain pontife. La crosse que porte l'évêque symbolise ce soin pastoral pour ramener les âmes errantes, soutenir les faibles et réveiller les assoupies. L'anneau signifie lui que l'évêque contracte avec son diocèse une sainte et fidèle alliance. Les évêques, successeurs des apôtres, sont donc revêtus de l'autorité de Notre Seigneur lui-même. Encore faut-il, pour que nous puissions leur obéir, qu'ils utilisent ce pouvoir pour conduire nos âmes au salut, et non pour les égarer dans les marécages du modernisme ou les chemins tortueux d'un humanisme sans Dieu. C'est le coup de maître de Satan, selon l'expression de Mgr Lefebvre, que d'exiger l'obéissance des fidèles à des pasteurs qui se sont dévoyés : « Nous devons refuser de devenir des Protestants, de perdre la Foi, d'apostasier comme l'a fait la société politique après les erreurs répandues par Satan dans la Révolution de 1789. Nous refusons d'apostasier serait-ce au nom du Concile, de Rome, des Conférences épiscopales »

(13 octobre 1974). C'est dire notre douleur lorsque nous considérons la dignité et l'autorité épiscopales et que nous sommes obligés de leur opposer notre *non possumus* pour préserver notre foi !

L'évêque a ensuite le pouvoir d'enseigner, le *munus docendi*. Il appartient à l'Eglise enseignante qui a charge d'instruire les fidèles des vérités de la foi. Les prêtres eux, même si le devoir de prédication leur incombe, font partie de l'Eglise enseignée : leurs instructions ne sont que les échos de la parole de l'évêque. Pie XII le rappelle dans une allocution aux cardinaux et aux évêques du 31 mai 1954 : « Le Christ Notre Seigneur a confié aux Apôtres et par eux à leurs successeurs la vérité qu'Il a apportée du ciel ; Il a envoyé les Apôtres comme il a été envoyé Lui-même par le Père pour qu'ils enseignent à toutes les nations

tout ce qu'ils avaient eux-mêmes appris du Seigneur ». Saint Pie X, dans sa lettre encyclique *Jucunda Sane* sur la responsabilité de ceux qui gouvernent l'Eglise, s'appuie sur l'exemple de saint Grégoire le Grand et exhorte ainsi les évêques : « Grégoire incrimine l'évêque qui,

par amour de la retraite et de l'oraison, n'entre point dans la mêlée pour combattre vaillamment les combats du Seigneur (...), car l'évêque est chargé de porter la lumière aux intelligences par la prédication continuelle de la vérité, par une réfutation vigoureuse des opinions erronées et doit, pour cela, s'armer d'une théologie sûre et solide, et de toutes les connaissances subsidiaires dont les légitimes investigations de l'histoire ont enrichi la science ». Les évêques remplissent ce rôle de surveillants, selon l'étymologie grecque de leur nom.

Les évêques ont également le pouvoir de sanctifier, le *munus sanctificandi*, par l'administration des sacrements. Si le prêtre peut célébrer la messe, confesser, baptiser les enfants, il revient à l'évêque de conférer les sacrements qui impliquent une certaine perfection, un certain achèvement. C'est ainsi que la confirmation leur est réservée, car elle achève et perfectionne l'œuvre commencée au baptême en nous rendant parfait chrétien, au sens de chrétien achevé, ayant reçu toutes les grâces nécessaires pour se sanctifier, apôtre et soldat de Notre Seigneur. Le baptême des adultes devrait aussi revenir aux évêques. Ils ont aussi le pou-

La Grâce de l'Episcopat

voir de disposer au culte les bâtiments par la cérémonie de consécration ou de préparer les objets indispensables à la célébration des saints mystères en consacrant les calices. Surtout, les évêques ont seul le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale. C'est d'ailleurs une de leurs tâches principales que de veiller avec sollicitude à la formation des candidats au sacerdoce dans leur séminaire. Ils doivent attacher le plus grand soin au recrutement des professeurs de séminaire, et s'enquérir que les candidats aient les qualités requises. Saint Pie X, qui avait une vue claire sur les nécessités du moment, l'énonce clairement dans son encyclique programmatique *E supremi apostolatus* : « S'il en est ainsi, Vénérables Frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doive céder la pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos Séminaires, pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement, qu'on y voie fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs ».

En dehors de ces fonctions, il revient à l'évêque d'entretenir des relations avec le pouvoir temporel afin de l'encourager à respecter la loi de Dieu et lui rappeler la Royauté qu'exerce Notre Seigneur sur tout gouvernement civil. Nous avons ici l'exemple de saint Rémi qui, apprenant l'accession au trône du jeune Clovis, pourtant encore païen, ne craint pas de lui écrire : « Encouragez votre peuple ; relevez les affligés ; protégez les veuves, nourrissez les orphelins, faites que tout le monde vous aime et vous craigne. Avec ce que votre Père vous a légué de richesses, rachetez les captifs et délivrez-les du joug de la servitude. N'attendez rien des pauvres ni des

étrangers, et ne vous laissez point offrir des présents par eux. Que votre tribunal soit accessible à tous, que nul le quitte avec la tristesse de n'avoir pas été entendu... Vous devez vous entourer de conseillers qui puissent vous faire honneur... Montrez-vous plein de déférence pour vos Evêques et recourez toujours à leurs avis. Si vous vous entendez avec eux, votre pays s'en trouvera bien ». Nous pouvons songer également à Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui ne craint pas d'avertir solennellement l'ambitieux Napoléon III : « Ni la Restauration, ni vous, n'avez fait pour Dieu ce qu'il fallait faire, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez relevé son trône, parce que ni l'un ni l'autre vous n'avez renié les principes de la Révolution, dont vous combattez cependant les conséquences pratiques ; parce que l'Évangile social dont s'inspire l'État est encore la Déclaration des droits de l'homme, laquelle n'est autre chose, Sire, que la négation formelle des droits de Dieu. Or, c'est le droit de Dieu de commander aux États comme aux individus ».

Il faut bien avouer que les évêques en général et ceux de France en particulier s'éloignent de manière impressionnante de ce portrait que l'Église nous présente dans son enseignement et dans les biographies de ses saints. Le mot de sainte Jeanne d'Arc, le jour même de son supplice, à l'évêque Cauchon, peut se répéter en un écho quasi indéfini : « Evêque, c'est par toi que je meurs ! ». Prions Dieu, par l'intermédiaire de saint Rémi, de donner à son Église des évêques pleins de foi et de zèle apostolique, ne craignant pas même le martyre, pour proclamer à la face du monde l'Évangile de Notre Seigneur.

Abbé Ludovic Girod

PÉLÉ



Réunion préparatoire au Pèlerinage de Pentecôte

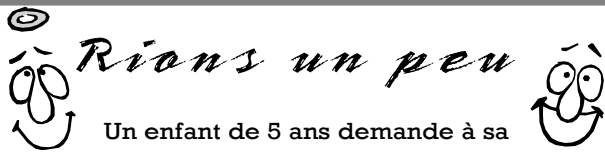
Dimanche 1er février

10h00 : Messe à Notre-Dame de France célébrée par M. l'abbé Loïc Duverger

12h30 : repas tiré du sac au Prieuré Notre-Dame de Fatima

14h00 : réunion de présentation du Pèlerinage avec les responsables du Bureau National.

Toutes les personnes intéressées par le Pèlerinage, que ce soit pour participer au chapitre des adultes, au chapitre des enfants, à la logistique, au transport..., sont invitées à se rendre à cette réunion.



Rions un peu

Un enfant de 5 ans demande à sa mère : - "Où vont les missionnaires après leur mort ?" - "Au paradis, naturellement." - "Et les lions aussi vont au paradis ?" - "Oh, je ne crois pas, mon petit !" - "Alors, où vont les missionnaires qui ont été mangés par les lions?"

Un missionnaire débarque dans une île. "Bonjour, Monsieur", lui dit un petit gamin. "Ne m'appelle pas Monsieur ! Appelle-moi mon Père..." - "O chic alors ! C'est maman qui va être contente, elle qui disait que tu ne reviendrais jamais ..."

Carnet de Famille

Baptêmes

Aubin Chigot, le 20 décembre à Le Hérie.
Alban Picard, le 27 décembre à Reims.
Louis-Joseph Thomas, le 18 janvier
à Bourg-de-Péage.

Enterrement

Monique Ravillon, le 3 janvier à Reims.

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Samedi 7 mars : Conférence de M. l'abbé de Cacqueray à Notre-Dame de France..

Dimanche 8 mars : Messe célébrée à Reims par M. l'abbé de Cacqueray.

Dimanche 3 mai : Marche de préparation au Pèlerinage de Chartres.

Dimanche 10 mai : Communions Solennelles à Notre-Dame de France (retraite préparatoire de 6 au 9 mai).

Dimanche 17 mai : Premières Communions à Notre-Dame de France (récollecion le samedi 16 mai)

Dimanche 14 juin : Procession de la Fête-Dieu et Kermesse au prieuré.

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention du mois de février : Pour la victoire de l'Eglise sur ses ennemis intérieurs et extérieurs.

Catéchismes :

REIMS : Abbé Girod

Enfants (de 5 à 14 ans) : le mercredi 11 de 14h30 à 16h30.

Adolescents (de 14 à 18 ans) : le mercredi de 16h45 à 17h45 en période scolaire.

Adultes : les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 10 : la confirmation.

CHARLEVILLE : Abbé Castel

TROYES : Abbé Girod
Dimanches 1, 8 et 22 de 16h30 à 17h30.

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel

Samedi 7 à 19h30.

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

PRUNAY : Abbé Girod

jeudi 12 de 14h30 à 16h00 : les péchés capitaux (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice).

Croisade Eucharistique :

Intention du mois de février : Pour les malades et les souffrants ; qu'ils sachent s'unir à la Croix de Jésus.

PRUNAY (Filles) : Abbé Gérard

Réunion samedi 28 de 9h00 à 12h00.

Louveteaux (Meute Bx Charles de Foucauld) :

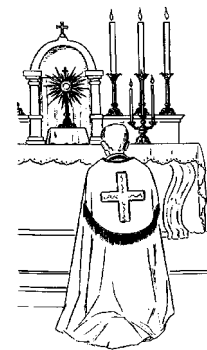
Réunion samedi 14 de 14h00 à 17h00 au prieuré.

Adoration du Saint-Sacrement

Samedi 7 février, à Reims :

Messe à 8h30
suivie de l'Adoration
jusqu'à 15h00

à Charleville :
de 16h00 à 18h00



Tout au long de l'année, tour à tour, les maisons de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X exposent le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, pendant huit heures consécutives. Le jour échu à notre prieuré est le samedi 7 février. Cette adoration perpétuelle est offerte aux intentions suivantes :

1. La victoire sur les ennemis intérieurs et extérieurs de l'Eglise.
2. La conversion de Rome et des évêques.
3. La sanctification des prêtres et des candidats au sacerdoce.
4. L'éveil de nombreuses vocations.

AU FIL DU TEMPS ...

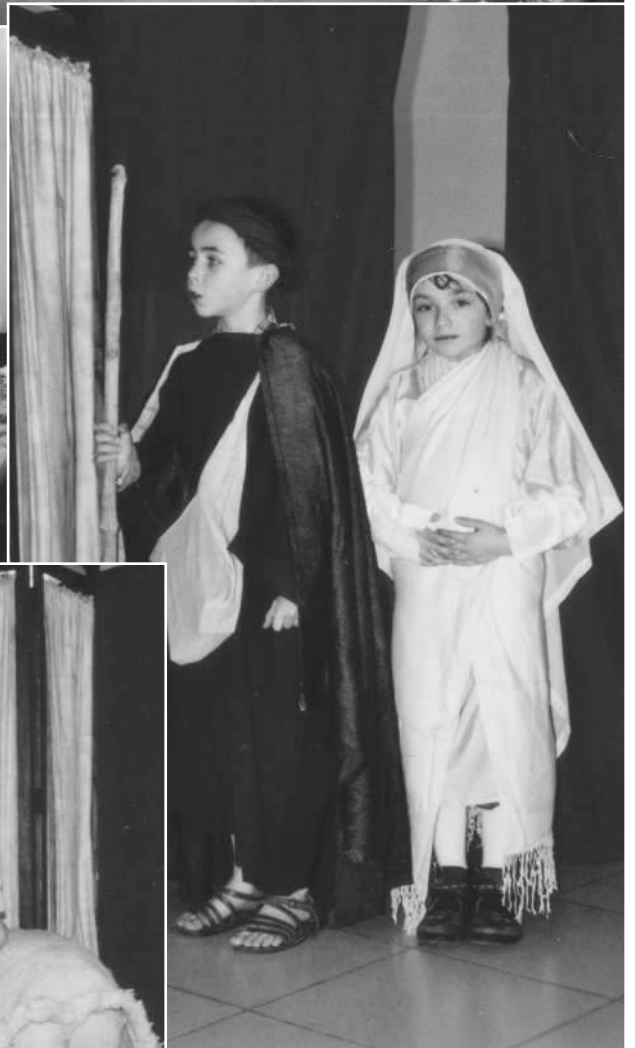


Dimanche 4 janvier : les fidèles de la chapelle Saint-Walfroy se réunissent après la Messe pour partager la galette des rois.

Lundi 5 janvier : rentrée des classes après les vacances de Noël à l'école Saint-Rémi. Nous atteignons un nouveau record historique de fréquentation avec 38 élèves inscrits. Mais rassurez-vous, quoique le réfectoire soit déjà bien rempli, il reste encore de la place dans les salles de classe.

Jeudi 8 janvier : réunion à Saint-Nicolas-du-Chardonnet des directeurs des écoles primaires de la Fraternité. Réunion de travail autour de nos supérieurs pour aborder les différents points de cet apostolat si nécessaire des écoles catholiques. M. l'Abbé Laguérie nous présente notamment la session pédagogique qui sera organisée durant le mois de juillet pour les institutrices.

Dimanche 11 janvier : galette des Rois du Prieuré dans la salle des fêtes de Lavannes. Cette année, la préparation de la salle dut se faire au dernier moment car la salle était occupée le samedi soir par les vœux du maire. Mais tout s'est bien déroulé grâce au sens pratique des institutrices et de leurs auxiliaires. Après le repas tiré du sac et le partage des galettes, c'est un moment d'attention intense durant le loto : ne surtout pas rater un numéro pour ne pas laisser filer le lot. Puis ce furent les pièces de théâtre jouées par les enfants de l'école et divers chants de la chorale et de la Croisade Eucharistique. Les plus petits nous jouèrent l'histoire de trois petits moines, les moyens reprisent des extraits de *Noël sur la place* d'Henri Ghéon et les plus grands interprétèrent le *Noël de l'Ogre* de Pierre Rougemont. Un grand merci à tous ceux qui aidèrent à la réalisation de ce spectacle.



Mardi 13 janvier : pèlerinage des élèves de l'école Saint-Rémi à la basilique de leur saint patron à Reims. Nous nous recueillons devant la chapelle reliquaire du saint évêque, instrument de Dieu pour le baptême de la France, avant d'admirer les beautés de cette basilique millénaire.



Vendredi 16 et samedi 17 janvier : récollection de doyenné à Camblain-l'Abbé. Les trois abbés du Prieuré ne restent pas à discuter avec les parents en ce vendredi soir : il faut partir rapidement afin de prendre au passage l'Abbé Rigault à Le Hérie et arriver à l'heure à l'Ecole St-Jean-Baptiste-de-La-Salle. L'Abbé Berteaux nous accueille avec ses confrères. Nous retrouvons les prêtres du Prieuré de Croix et l'Abbé Laguérie (Jacques), venu de Suresnes pour présider cette réunion de prières, de formation mais aussi d'agapes fraternelles.

Dimanche 18 janvier : après la messe vespérale de Troyes, les fidèles se réunissent pour un cercle portant sur la liturgie, suivi du partage de la galette des Rois.



Message de S. E. Mgr Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X

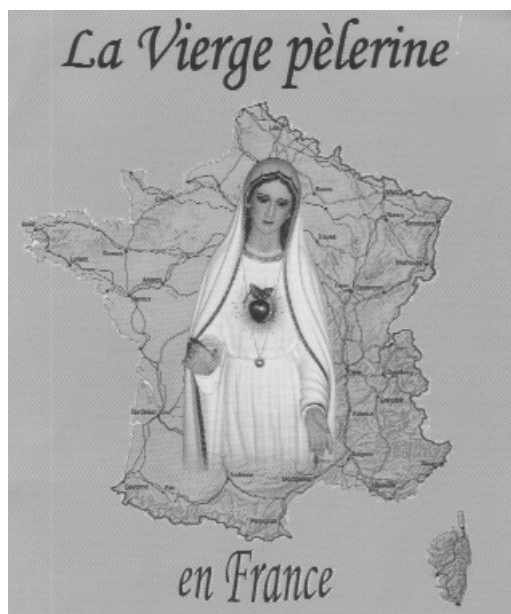
Chers fidèles,

La Croisade du Rosaire que nous avons lancée à Lourdes, lors de notre mémorable pèlerinage du Christ-Roi, fin octobre, a largement dépassé nos espoirs. En moins de deux mois, un million sept cent trois mille chapelets ont été récités à travers le monde entier pour obtenir de Notre-Dame le retrait du décret d'excommunication de 1988.

Soyez-en tous profondément remerciés. Devant une telle générosité, nous osons vous demander de poursuivre vos efforts dans la prière pour que cette croisade porte ses fruits pour le bien de toute l'Eglise.

+Bernard Fellay, Menzingen, le 20 janvier 2009

Participation des fidèles du prieuré Notre-Dame de Fatima : 7562 chapelets



Notre Vierge Pèlerine

Il faudra plusieurs années à la Vierge Pèlerine de Fatima pour parvenir à visiter toutes les communautés de la Tradition en France.

Tandis que les premières concernées, à commencer par la capitale mariale de Lyon, se hâtent joyeusement, les autres sauront mettre à profit le temps qui leur est laissé afin de préparer à Notre-Dame la réception enthousiaste de leurs coeurs aimants. Nous désirons une pieuse émulation des communautés pour qu'elles réservent à notre bonne Mère un accueil toujours plus tendre. Que les témoignages extérieurs et publics de leur dévotion traduisent surtout l'oeuvre de conversion profonde qui s'accomplit à l'intime des âmes.

Nous sommes persuadés que, de la générosité des pasteurs et des fidèles à témoigner leur amour à la Reine du Ciel, de leur application à correspondre aux demandes de Notre-Dame de Fatima et à consoler son Coeur Dououreux et

Immaculé, il résultera ce spectacle prodigieux qui fut perçu lors de l'itinéraire des premières Vierges Pèlerines, pendant et juste après la seconde guerre mondiale : une ferveur renouvelée, la conversion des âmes et des miracles de grâce, attestés par le pape Pie XII en ces termes : « A son passage en Amérique comme en Europe, en Afrique et aux Indes, en Indonésie et en Australie, pleuvent les bénédictions et les merveilles de la grâce, de telle sorte que nous pouvons à peine croire ce que voient nos yeux. » (Radio message aux pèlerins du 13 octobre 1951).

Parce que nous avons une douloureuse conscience de l'état de délitement où se trouvent réduites l'Église et la France, de l'apostasie des nations et du déchaînement inouï des vices, nous avons voulu signifier que notre espérance demeurerait inaltérée. Notre-Dame circulera sur nos routes et nos chemins de France et, bien mieux encore que sainte Jeanne en ses sublimes chevauchées, nous amènera, loin de l'hérésie et du péché, au triomphe de son Coeur Dououreux et Immaculé. Certains de sa Victoire, nous lui demandons comme plus grande grâce de daigner nous agréer comme ses esclaves d'amour pour y coopérer.

Abbé Régis de Cacqueray

Supérieur du district de France
de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

La Vierge Pèlerine en questions

- Pourquoi une Vierge Pèlerine ?

Par son mépris affiché pour les Lois Divines, le monde moderne blasphème sans vergogne le Bon Dieu et ses saints. Aussi est-ce dans un esprit de réparation publique et de sanctification personnelle que le district de France de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X organise la visite d'une Vierge Pèlerine dans toutes ses chapelles ainsi que dans les communautés amies qui désirent l'accueillir.

- Pourquoi une statue du Coeur Immaculé de Marie ?

Lors des apparitions aux trois enfants de Fatima, au Portugal, la Très Sainte Vierge Marie offrit aux hommes deux armes puissantes pour lutter efficacement contre le péché : la dévotion au très saint Rosaire et celle à son Coeur Dououreux et Immaculé.

De même que tout enfant a besoin d'une mère qui le protège, l'homme trouve en la Mère de Notre-Seigneur « un refuge et un chemin qui le conduira jusqu'à Dieu » (Notre-Dame à Lucie de Fatima).

- Comment soutenir cette initiative ?

L'essentiel consiste à accueillir dignement la Vierge Pèlerine :

- en priant Notre-Dame de couvrir de ses grâces la France, les chapelles et leurs fidèles, ainsi que tous ceux qui croiseront sa statue ; en accomplissant les demandes de la Sainte-Vierge : dévotion

aux cinq premiers samedis du mois, récitation quotidienne du chapelet, imposition du scapulaire... ; en lisant et méditant les apparitions de Notre-Dame à Fatima;

• en aidant les chapelles à assurer un bel accueil à la statue ; en parlant de ce pèlerinage, tout particulièrement lorsque la statue approchera de vos chapelles ; en assistant aux manifestations organisées à cette occasion.

- **Qui finance ce pèlerinage ?**

Ce sont les offrandes qui en assurent le fonctionnement. Même si beaucoup font preuve d'un généreux dévouement, ce pèlerinage occasionne de lourds frais. Les dons peuvent être adressés à l'ordre de « FSSPX » - BP 125 - 11, rue Cluseret - 92154 SURESNES Cedex

Nous vous remercions de préciser au dos des chèques : « Vierge Pèlerine »

Passage de la Vierge Pèlerine

La Vierge sera reçue dans les chapelles dépendant du Prieuré à la fin du mois de janvier et durant le mois de février.

- du 11 au 18 janvier : **chapelle de l'Immaculée Conception** à Saint-Quentin.

- du 19 au 24 janvier : **cours Notre-Dame des Victoires** à Le-Hérie-la-Viéville

- du 24 au 31 janvier : **église Notre-Dame-de-France** à Reims

Samedi 24 : 17h00 : conférence spirituelle

18h00 : chapelet et confessions

18h30 : messe

Dimanche 25 : 10h00 : messe chantée suivie d'une procession

en l'honneur de Notre-Dame de Fatima.

Du lundi 26 au samedi 31 : chapelet à 18h00 suivie de la messe avec prédication à 18h30.

Dimanche 1er : Après la messe, départ de la Vierge pèlerine pour le Prieuré

- du 2 au 7 février : **prieuré Notre-Dame-de-Fatima** à Prunay

Messes aux horaires habituels

Lundi 2, mardi 3 : chapelet devant le Saint Sacrement à 16h00

Mercredi 4 : chapelet à 19h00

Jeudi 5, Vendredi 6 : chapelet devant le Saint Sacrement à 16h00

- du 7 au 14 février : **chapelle Saint-Bernard** de Troyes

Dimanche 8 : chapelet à 17h30, messe à 18h00

Du lundi 9 au samedi 14 : chapelet à 18h00

- du 14 au 21 février : **couvent des Annonciades** à Joinville

Dimanche 15 : Messe chantée à 10h00, suivi d'une procession, repas tiré du sac, instruction mariale pour les enfants et conférence mariale pour les adultes

Mercredi 18 : Messe à 18h30

- du 21 au 28 février : **chapelle Saint-Walfroy** à Charleville-Mézières

Samedi 21 : chapelet à 17h30, Messe à 18h00

Dimanche 22 : Messe chantée à 10h00 suivie de dévotions à la Vierge Pèlerine

(chapelet et consécration du district de France au Coeur Dououreux et Immaculé de Marie)

Lundi 23, Mardi 24 : ouverture de la chapelle de 18h00 à 19h00, chapelet à 18h00

Mercredi 25 : Chapelet à 18h00, bénédiction des cendres et Messe à 18h30

Jeudi 26, Vendredi 27 : ouverture de la chapelle de 18h00 à 19h00, chapelet à 18h00

Samedi 28 : Départ de la Vierge Pèlerine pour le doyenné de l'Est